

CRÉATION DE LA « BANQUE » DES TERRITOIRES : POUR LA CGT, c'est toujours NON !

CGT de l'Etablissement Public, le 30 mai 2018

Suite à la présentation du projet « banque des territoires » pour avis lors du CT du 18 mai et à la présentation de l'expertise demandée par toutes les organisations syndicales lors du CMIC du 25 mai, la CGT considère toujours qu'à ce stade des informations dont on peut disposer, **il manque encore des éléments du puzzle pour bien saisir les points d'impact de ce projet sur le système CDC mais aussi sur la place de la CDC dans le fonctionnement économique du pays.** Bien que la CGT puisse partager les intentions du projet : fédérer les activités, mieux coordonner...

UN CERTAIN NOMBRE DE QUESTIONS SE POSENT :

- Pourquoi ne retient-on que 2 filiales, la SCET et CDC Habitat, et ignore-t-on par exemple Transdev ?
- Pourquoi intégrer le bancaire qui n'est pas forcément inséré dans une logique de territoire et laisser de côté la Direction des re-traites qui gère notamment les retraites des agents des collectivités locales et hospitalières et devient un acteur principal de la formation professionnelle auprès des régions au plus près des territoires ? N'est-ce pas là une logique de proximité territoriale évidente ?

De plus, pour la CGT, on ne peut pas isoler le projet «Banque» des territoires d'autres évolutions qui touchent la CDC : considérations des pouvoirs publics sur l'orientation de l'épargne populaire vers le financement de l'économie plutôt que du développement des investissements d'intérêt général..., la loi ELAN et la baisse des APL, qui nous amène à penser que tout le système logement social va être reconfiguré et que **la place de la CDC, actuellement majeure dans ce système, risque aussi d'être amenée à évoluer.**

La CGT réclame des garanties. Tout peut amener à penser que ceci est une préfiguration d'un démantèlement de la CDC où il y aurait d'un côté des directions de gestion par mandats (fonds d'épargne, retraite..DFE/DRS) et de l'autre un pôle fourre tout appelé Banque des territoires.

Concernant le projet et l'impact que celui-ci va avoir sur les agents, **la CGT dénonce un défaut d'analyse des troubles professionnels en amont**, et affirme qu'aucune prévention des risques n'a été effectuée. Un simple accompagnement du changement n'est pas suffisant. **Surtout si nous reprenons les propos de Monsieur Sichel lors de son interview début mai sur BFM où il indique clairement qu'à la CDC il y a des freins à la modernité du fait de ses vieux fonctionnaires...(voir ci-dessous à partir du Titre rouge et au verso)**

Enfin, se pose également le **problème de l'adéquation des ressources aux besoins.** La direction devrait être en mesure de définir quels vont être les besoins supplémentaires, notamment dans les directions régionales. Or, à ce jour, nous n'avons pas de réponse !

La conséquence de ce projet est qu'il va y avoir probablement un afflux de demandes... ce qui va créer des surcharges de travail temporaires voir permanentes : le fait que cela ne soit pas anticipé crée des risques de surtension pour les personnels.

L'inauguration du projet a lieu en grande pompe mercredi, mais nous sommes toujours dans le flou... Et, comme on le répète quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup !

LA CDC N'EST PAS UNE START-UP, OLIVIER SICHEL PEUT ALLER RETROUVER SES STAGIAIRES !

Le syndicat CGT de l'établissement public Caisse des Dépôts, a été profondément indigné par les propos consternants tenus publiquement par Monsieur Olivier Sichel sur BFMTV le 2 mai 2018 : nous en contestons formellement le contenu. Non la Caisse des Dépôts et son personnel ne sont pas tels qu'il les décrit et il n'est pas l'homme providentiel. Bien au contraire, certaines de ses pratiques et décisions associées sont susceptibles d'être entachées d'illégalité, particulièrement s'agissant des recrutements qu'il est en train d'opérer pour la mise en place de la Banque des Territoires.

#BanqueDesTerritoires

La teneur de ses propos, librement accessibles à tous sur Internet, est injurieuse à l'endroit des personnels de la Caisse des Dépôts, fonctionnaires notamment. Le « DGA » qui ne dispose à ce jour que du titre fantôme de « Directeur général adjoint » et ne dispose d'aucune espèce d'autorité ni de légitimité, colporte les poncifs les plus usés pour dénigrer la compétence, l'engagement et la conscience professionnelle du personnel qu'il entend pourtant entraîner derrière lui dans l'objectif ambitieux, que la CGT pourrait partager, de développer les financements dans les territoires.

Le même Sichel, à l'occasion de cette interview, se présente comme une sorte de sauveur qui va faire entrer la Caisse des Dépôts dans l'ère du digital. A l'écouter, avant lui, point de messagerie, point de digital : bref l'âge de pierre (La secrétaire générale, le Directeur des retraites et la Directrice du bancaire apprécieront) !

Ses propos sont diffamatoires tant pour les personnels que pour l'institution qu'il est censé représenter. Un tel comportement public est inacceptable et relève d'une faute déontologique, d'un sens des responsabilités gravement défaillant et d'une méconnaissance totale des moyens tant humains que techniques dédiés à l'accomplissement des missions publiques confiées à la Caisse des Dépôts. Ce dénigrement mensonger, cette suffisance et ce mépris ne pourront, pour l'avenir, jamais être effacés de la mémoire collective du personnel. Ils compromettent gravement la réussite même du projet Banque des Territoires.

Un autre point dur de friction doit par ailleurs être publiquement révélé : **Monsieur Sichel, tout inspecteur des finances qu'il soit, ne s'embarrasse pas du respect des règles de droit pourtant en vigueur au sein de l'établissement public et expose la Caisse des Dépôts à un possible scandale que la CGT n'entend pas cautionner.** Des dizaines de recrutements s'opèreraient actuellement en dehors des règles les plus élémentaires pourtant applicables en la matière. Il semble de surcroît que les dispositions relatives aux marchés publics n'auraient pas été respectées.

Que Monsieur Sichel ignore les règles statutaires qui imposent que la Caisse des Dépôts recrute à titre principal des fonctionnaires, qu'il ignore aussi les dispositions de l'accord collectif de mobilité pourtant en vigueur et s'exonère des règles négociées et opposables en droit en la matière, en marchant au passage allègrement sur les prérogatives du DRH

Paul Pény, n'est finalement pas le plus scandaleux (quoique...) Rien d'étonnant dans la start-up nation et la République des copains.

Qu'il recrute directement en externe et probablement à prix d'or la « fine fleur » du nouveau monde digital et du marketing numérique alors même que la Caisse des Dépôts s'est dotée, depuis plusieurs années maintenant, de personnels détenant ce type de qualifications et a entrepris une « passerelle digitale » pour faire monter en compétence des personnels déjà présents, ne nous étonne finalement pas. **En revanche, l'absence apparente de cadre juridique clair pour avoir recours aux services du cabinet CHL Executives, dont le dirigeant Monsieur Lechère ne cache pas sa relation directe avec Olivier Sichel époque Leguide.com,** présente un caractère manifestement dangereux pour l'établissement public : faute déontologique, conflit d'intérêt, absence d'appel d'offre ou de mise en concurrence... **Ces règles s'appliquent à tous, et personne ne saurait s'y soustraire sans encourir de sanctions disciplinaires ou commettre une faute grave.**

Tolérer de tels agissements, au moment de l'examen législatif du très contesté projet de loi PACTE, c'est exposer la Caisse des Dépôts à un scandale qui pourrait hâter la fin de son modèle, préfigurer son démantèlement et la banalisation de ses missions historiques de protection de l'épargne populaire et de financement du logement social.

Monsieur Sichel est-il juste un amateur ou bien ses agissements sont-ils réfléchis voire pire, couverts par l'autorisation du directeur général?

La seule solution honorable pour la Caisse des Dépôts serait que ce Monsieur décide de la quitter.

**LA CAISSE DES DÉPÔTS
N'A PAS ATTENDU
OLIVIER SICHEL
POUR SERVIR EFFICACEMENT
L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DEPUIS 1816 !
ELLE NE LE RETIEN PAS !**



#BanqueDesTerritoires